OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. JACQUES INTERNOSCIA, président
M. MIKAEL ST-PIERRE, commissaire
Mme MONIQUE TESSIER, commissaire

SECTEUR PIE-IX–VERTIÈRES

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 2

Séance tenue le 4 novembre 2026
Centre Le Boulevard
4270, rue Jean-Talon Est
Montréal

Marie-Claire Pinet, s.o.

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DE LA SOIRÉE DU 4 NOVEMBRE 2026

MOT DU PRÉSIDENT 1

PRÉSENTATION DES OPINIONS :

Mme Claude Poitras 3

M. Alain Beauregard 19

Mme Chloé Baril 28

Mme Jessica Louis 44

M. Sylvain Ouellet, élu – conseiller – VSP 52

Mme Gosia Coffman-Warrender, CoALA RPP -- Projet Montréal 60

AJOURNEMENT

MOT DU PRÉSIDENT

M. JACQUES INTERNOSCIA, président de la commission :

Bonsoir, mesdames et messieurs. Bienvenue à la session du soir du 4 novembre sur la consultation du secteur Pie-IX–Vertières. Alors, je tiens à saluer les participants qui sont ici présents ou à distance sur Internet.

La séance se déroule en français, mais vous pouvez aussi poser des questions en anglais. *The session will be conducted in French, but if you wish to address the commissioners in English, you are welcome to do so.*

Alors, je pense qu'on nous présente l'équipe. Alors, je suis Jacques Internoscia, commissaire et président de cette commission. Je vous présente mes deux collègues.

M. MIKAEL ST-PIERRE, commissaire :

Bonsoir, Mikael St-Pierre, commissaire.

Mme MONIQUE TESSIER, commissaire :

Bonsoir, Monique Tessier, commissaire.

LE PRÉSIDENT :

On a aussi deux analystes qui ne sont pas ici ce soir, mais qui sont très actifs avec nous, qui nous épaulent : Joseph Tchinda Kenfo et Soraya Boucetta.

Je remercie donc les citoyens qui ont participé à toutes les activités qui ont été organisées depuis le début de cette commission. À ce jour, nous avons reçu neuf mémoires,

mais le dépôt de mémoires se poursuit jusqu'au 6 novembre. Nous avons eu aussi 275 questionnaires remplis à l'aide d'intercepteurs sur le terrain, dans le secteur, et 25 opinions thématiques ont été reçues sur le site Internet de l'Office.

L'OCPM a aussi accueilli, recueilli des contributions dans plusieurs activités. Alors, vous allez voir qu'on est très créatifs. Il y a eu des kiosques d'information au centre d'achat Boulevard, des ateliers citoyens dans Saint-Michel et dans Saint-Léonard, une rencontre avec des commerçants du Petit Maghreb, des ateliers avec des organismes communautaires de Saint-Michel et de Saint-Léonard, un atelier et questionnaire ciblé pour les aînés du secteur, et aussi des ateliers auprès des jeunes de Saint-Michel et Saint-Léonard.

Alors, le déroulement de la soirée. Donc, ce soir, il y a six présentations qui sont prévues à notre horaire. Et donc, la façon que ça va fonctionner, chaque personne qui présente son opinion a 10 minutes. Ensuite, c'est suivi de 10 minutes d'échanges avec les commissaires. Et c'est ça.

Et pour vous rappeler les règles, donc moi, mon rôle à titre de président, c'est de m'assurer que tout fonctionne bien, qu'on suit l'horaire et qu'on respecte les normes de, comment je pourrais dire, plus sensibles lors d'une séance d'information similaire.

Donc, la séance est webdiffusée et disponible en rediffusion dès maintenant – dès demain sur le site de l'OCPM. Il y aura aussi des retranscriptions qui seront mises en ligne dans les jours qui suivront.

Bien que les représentants de la Ville et autres organismes ne sont pas là ce soir, ils auront accès évidemment à toute l'information en ligne ou par écrit, et ils ont un droit de rectification de 48 heures après nos activités.

Alors, la suite du processus suite à la fin des séances d'opinion qui arriveront, la dernière séance, c'est demain après-midi. Toutes les données seront compilées, seront analysées. Les

commissaires rédigeront un rapport avec des recommandations qui seront remises à la mairesse de Montréal, je crois que c'est en décembre ou après les Fêtes, et rendu public deux semaines plus tard.

Alors, on est prêts à commencer. Alors, la première personne à venir nous rencontrer ce soir, c'est madame Claude Poitras. Alors, la parole est à vous, madame.

Mme CLAUDE POITRAS

Mme CLAUDE POITRAS :

Alors, bonsoir, madame Tessier, bonsoir, monsieur Internoscia et monsieur St-Pierre. Donc, merci pour cette consultation et aussi l'occasion que les citoyens puissent s'exprimer. Donc, on va commencer *to de go* avec la présentation. Alors, bon, je pense, vous avez lu, hein, déjà, la présentation.

Donc, rapidement, bon, mon nom est Claude Poitras, je suis enseignante au cégep. J'habite dans le quartier depuis 10 ans et je suis vraiment à la limite entre Saint-Léonard et Rosemont nord. Oui, je suis impliquée dans mon quartier. Bien, en fait, je dis « mes quartiers » parce que nous, citoyens, en tout cas pour moi, la différence de quartier entre ma maison sur la 29e et ici, il n'y en a pas vraiment. C'est mon quartier dans l'ensemble.

Donc là je vous faisais part qu'il y avait un petit parc à chiens que j'ai aidé à faire agrandir, parce qu'il n'y en avait que deux à cette époque-là dans Saint-Léonard. On venait de passer la COVID, beaucoup de gens avaient des chiens et ça manquait vraiment, puis c'est aussi le parc que j'utilisais. Alors, ça, c'était pour la présentation.

LE PRÉSIDENT :

J'espère que votre chien n'est pas là.

Mme CLAUDE POITRAS :

En ce moment?

LE PRÉSIDENT :

Il vous attend en ce moment, non?

Mme CLAUDE POITRAS :

Non, mon chien, maintenant, il n'a pas besoin que je sois là 24 heures sur 24. C'est un avantage certain.

Donc, bien, d'entrée de jeu, je vous disais que je suis quand même très surprise que Rosemont – et là, je n'entends pas Rosemont dans son entièreté, mais la portion spécifique de la 29e Avenue – ne soit pas inclus. Je vous ai fait la question « qui et où sont les décideurs? », dans le sens de me dire, oui, il y a plusieurs arrondissements, mais est-ce que les maires de ces arrondissements-là ne font pas certaines représentations?

En tout cas, pour moi, c'était comme un peu incompréhensible. Il y a beaucoup, énormément de gens qui utilisent les services de ce côté-ci de la frontière, je veux dire, mais c'est la frontière administrative de la Ville, finalement.

Je suis quand même assez préoccupée par le développement immobilier parce que vous avez fait un portrait de la situation, mais moi, dans mon quartier, il y a de tout. Il y a des gens de tous les milieux et de tous les niveaux de vie, je vais dire.

LE PRÉSIDENT :

Juste une petite rectification : ce n'est pas nous qui avons produit ce rapport-là. La commission est un organisme neutre et objectif…

Mme CLAUDE POITRAS :

Exact.

LE PRÉSIDENT :

… qui fait la consultation publique pour recueillir vos opinions, qui vont être soumises à la Ville.

Mme CLAUDE POITRAS :

Exact. Donc, je vais remplacer le « vous » par « pour les auteurs de ce projet ».

LE PRÉSIDENT :

Oui.

Mme CLAUDE POITRAS :

C'est à vous que je m'adresse présentement. Donc, au niveau du développement immobilier, je trouve que c'est très vague et qu'il devrait y avoir des cibles vraiment beaucoup plus précises. Et également sur le type, on parle de quoi comme logements?

Vous le savez, puis d'ailleurs, il y avait notre ex-première ministre Pauline Marois qui était à la télé il y a peut-être une demi-heure, qui parlait d'itinérance. Donc, ici, c'est une occasion

de ou contribuer ou aider. Ça fait que j'espère que ça va aller dans ce sens-là. Puis, bien, il y a Bélanger, mais je vais y revenir plus tard puisque j'en parle plus tard dans la présentation.

Je veux vous dire malgré tout, donc je ne vous parle pas à vous, commissaires, mais ceux qui ont fait le projet, qu'il y a de très bonnes idées. Mais c'est sûr que dans ce document, j'ai été chercher plus ce qui est inquiétant ou les opinions que j'avais. Mais oui, il y a de très bonnes idées.

Ici, je vais vous faire un résumé. Il y a eu un début, disons, très chaotique du métro. Il y a en 2021, où le propriétaire qui… là, je ne vais pas tout refaire l'histoire, mais il y a une histoire avec la STM et tout ça, a décidé qu'il vendait. Donc, à six mois d'avis, les marchands devaient quitter.

Ça a fait vraiment une bombe dans le milieu, parce que nous, on est vraiment…puis quand je dis « nous », je vais aller jusque Rosemont, jusqu'à Métropolitaine, je dirais, on est dans un corridor où il n'y a pas tant de services aux citoyens.

Ici, on retrouvait avant un cordonnier, on avait La Source, on avait… il y avait plusieurs... Et là, bon, bien, les gens ont quitté, obligés, il y en a qui ont pris leur retraite. Bref, ça a été vraiment un gâchis. Et moi, je me suis levée, pas juste moi, des gens de mon quartier, et on est allés prendre la parole, on est intervenus.

Je ne dis pas que c'est nous qui avons changé la donne, mais on a alerté sur le fait que pour nous, c'était essentiel. Finalement, ça n'a pas eu lieu, sauf qu'il y avait déjà beaucoup de mal qui était fait.

Alors là, j'en viens à ma prochaine. Donc là, j'en viens à mon opinion 1. C'est un projet qui est très grand et qui va demander une gestion vraiment serrée. Et moi, j'espère qu'on ne se dirige pas vers un autre désastre comme on a eu il y a cinq ans, parce que je ne rentre pas dans

les détails, mais ça a brisé des vies aussi, des gens qui ont été forcés à la retraite, qui ne voulaient pas y aller, bon.

Alors, j'espère qu'il va y avoir des mécanismes, vraiment, et qu'il va y avoir une fluidité dans les étapes. J'espère qu'il n'y aura pas trop de chefs. Ça ne donne rien, trop de chefs, on se perd. Puis quand il y a trop de chefs, on perd le terrain aussi. On ne sait plus ce qui se passe en bas. Donc, soyez près du terrain, quitte à y aller plus lentement. Donc, voilà mon opinion.

Et bien sûr, j'espère qu'on va vraiment faire un gros effort pour répondre aux besoins des citoyens et non pas aux besoins des promoteurs. Je n'ai rien contre les promoteurs, ils ont besoin aussi de faire leur vie et tout ça, mais on connaît tous les exagérations et tout ça. Je ne rentrerai pas dans le côté négatif des choses, mais juste, ça serait bien que ça soit une préoccupation.

La hauteur des édifices, 14 étages, c'est aberrant. Là, j'ai mis à l'écran un édifice qui fait 10 étages. C'est déjà énorme en termes que c'est imposant, en termes d'ombre que ça fait. Il y en a peu de ce type de logements dans le quartier Saint-Léonard. On est à la limite de Rosemont ici, là. Il y en a très peu.

Je ne vois pas d'un bon œil qu'il y en ait plus, parce que ça va… en fait, on veut garder une échelle humaine. Donc là, on ne veut pas se transformer en petit centre-ville. Puis c'est vrai que c'est un quartier, autant Rosemont, près du boulevard, que dans Saint-Léonard, où il y a beaucoup de petites maisons. Donc là, ça va être quoi la cohabitation de tout ça?

Bien sûr, je vais passer rapidement parce que le temps file, mais une priorité à l'accessibilité des logements. On ne va pas repousser éternellement les gens qui ont moins d'argent à l'est et encore plus à l'est. On est, nous, – je vais parler pour Rosemont – l'est de Rosemont et on se sent délaissés. Je n'habite pas Saint-Léonard, donc je ne peux pas parler pour eux.

Alors, voilà. Faire attention aux pistes cyclables. Je n'élaborerai pas non plus très longtemps, mais des pistes cyclables des deux côtés de la rue dans un quartier résidentiel, c'est aberrant. Surtout quand les gens habitent là, sont propriétaires, se retrouvent, c'est aberrant. Donc, oui, mais quelque chose de sensé qui conjugue avec automobile pour aller en descendant, mais pas drastiquement.

LE PRÉSIDENT :

Il vous reste deux minutes, madame.

Mme CLAUDE POITRAS :

Merci. J'arrive à la fameuse rue Bélanger. Donc, Bélanger, comme on le voit à l'écran, dans le bas, elle va jusqu'à à peu près la 24e Avenue. Ensuite, la division avec Saint-Léonard remonte à la limite entre les terrains du boulevard et Rosemont.

Donc, pour moi, c'est une aberration que ça ne soit pas inclus dans le projet. Il y a un pas à faire, et Bélanger est vraiment en manque d'amour, je vais le dire comme ça. Donc là, moi, je me demande vraiment comment on va faire en sorte qu'il y ait une fluidité entre les deux terrains. Là, on voit la petite rue qui mène au stationnement. Donc, on va arriver d'un quartier avec des parcs, des pistes cyclables et quoi, on va tomber sur Bélanger avec rien?

Et, bien, il y a un autre souci, c'est toute la circulation que ça va occasionner. Puis les gens qui habitent par là, ça va être quoi leur quotidien? Est-ce que ça, ça a été pris en compte ou est-ce que ça a été mesuré, puisque Rosemont, dans cette partie-là, n'a pas été inclus? Moi, je pense qu'il faut que ça soit mesuré.

Ça prend des services. Si vous regardez à l'ouest de Pie-IX présentement et à l'est de Pie-IX, vous allez voir le désert. C'est un désert. Je vous ai fait une carte des CLSC. CLSC, regardez où ils sont. Regardez, quand vous arrivez de l'autre côté, il n'y a rien.

Je vous ai montré les bibliothèques. On en a deux très proches, mais nous, ça prend du transport en commun, il faut qu'on se déplace.

LE PRÉSIDENT :

Mais là, vous êtes consciente que vous sortez du périmètre du projet?

Mme CLAUDE POITRAS :

Oui. En fait, ce que je veux nommer par ça, c'est les infrastructures qu'ils vont mettre, il faut qu'il y ait une pensée pour la population, non pas qui est après à l'ouest de Pie-IX, mais à l'est, près des limites.

LE PRÉSIDENT :

OK.

LE COMMISSAIRE :

Ligne orange, c'est notre secteur.

LE PRÉSIDENT :

Oui, OK.

Mme CLAUDE POITRAS :

Oui. La ligne orange, c'est Bélanger.

LE PRÉSIDENT :

OK. On a terminé, madame. C'est à notre tour de vous poser des questions.

Mme CLAUDE POITRAS :

Parfait.

LE PRÉSIDENT :

Bien, d'ailleurs, moi, tantôt, vous avez parlé de la hauteur des édifices.

Mme CLAUDE POITRAS :

Oui.

LE PRÉSIDENT :

Vous savez que c'est un… on est une consultation en amont, c'est-à-dire qu'on est là pour recueillir les idées, il n'y a pas...

Mme CLAUDE POITRAS :

Tout à fait.

LE PRÉSIDENT :

Il n'y a pas de projet arrêté, mais dans le projet qui a été présenté, on donnait des idées d'apaisement de hauteur et d'apaisement des hauteurs jusqu'aux rues qui sont périphériques à notre site. Qu'est-ce que vous pensez de ça? Est-ce que vous pensez que c'est quelque chose qui permettrait une meilleure intégration?

Mme CLAUDE POITRAS :

Il y a deux choses que je pense, monsieur Internoscia – je suis encore obligée de lire votre nom. – La première, c'est que sur papier, les choses sont souvent très belles. Je parle par expérience, mais quand on arrive à réaliser, à faire les choses, des fois, ce n'est pas si clair que ça. Donc, moi, je pense que, de un, ça prend un plan très clair de c'est quoi qu'on veut faire, puis qu'est-ce qu'on entend par mesure d'apaisement.

Et de deux, il y a des exemples ailleurs. Je parle entre autres au site Angus, où on n'a pas eu besoin de faire des tours. Moi, je ne dis pas qu'on doit se limiter à deux étages, mais je crois que 14, je comprends que c'est plus rentable que… Et comme je disais tout à l'heure, ça n'a rien à voir avec les promoteurs, mais je pense qu'on est rendus au moment où il faut faire une séparation objective entre l'argent gagné et ce qu'on veut offrir à la population.

LE PRÉSIDENT :

OK.

LE COMMISSAIRE :

Merci beaucoup, madame Poitras, de vous être déplacée, bien, de nous avoir partagé votre opinion. On l'a lue, d'ailleurs, puis j'avais pris en exergue, quand vous dites « On veut que les gens du quartier soient respectés, on veut que leurs projets répondent à leurs besoins et non pas seulement à ceux des promoteurs », puis vous l'avez renommé, puis bref, ça m'était resté en tête. J'ai deux questions pour vous.

Mme CLAUDE POITRAS :

Oui.

LA COMMISSAIRE :

La première, j'aimerais revenir sur toute l'histoire du centre Le Boulevard, 2021, vous l'avez nommé, vous avez été engagée dans ce dossier-là. Vous dites dans votre opinion : « On aimerait qu'il y ait un suivi fluide entre les étapes. » Peut-être concrètement, c'est quoi les attentes que vous auriez de ce suivi-là comme résidente voisine du futur projet?

Mme CLAUDE POITRAS :

Écoutez, bien, de un, il devrait y avoir un suivi réaliste. T'sais, on ne parle pas de mettre plein de points qu'on ne pourra jamais respecter. Faites un document simple des étapes que nous, les citoyens, on puisse voir où on en est. Au mois de février 2027, on est supposés être là. Et soyez moins ambitieux, mais faites ce que vous dites.

Ça prend aussi, t'sais, comme je l'ai dit tout à l'heure, moi, je ne crois pas dans les hautes structures. Je travaille dans un cégep. Le ministère, il est très, très, très loin de ce que je vis à tous les jours.

Donc, je pense que pour un projet qui est quand même assez d'envergure, ça prend des structures simples, puis que rapidement, ce qui arrive, ce qui est en haut se rende en bas sans qu'il y ait 10 millions d'intermédiaires qui vont changer et tout ça.

Donc, mais je pense que déjà, il faut avoir une idée d'où on s'en va, comme, je ne sais pas qui a commandé, la Ville, pour après être capable de donner...

LE PRÉSIDENT :

Vous parlez d'une meilleure gouvernance, meilleure gouvernance entre les parties et les citoyens.

Mme CLAUDE POITRAS :

Officiellement une meilleure gouvernance et une fluidité dans l'information aux citoyens. Voilà. Est-ce que je peux rajouter…

LE PRÉSIDENT :

Oui.

Mme CLAUDE POITRAS :

… que ça prend des gens qui sont tributaires du projet et non pas qu'on appelle, puis là, c'est des comités, ça prend des gens qui sont tributaires du projet, qui répondent. On n'est pas rendus là, pourquoi? Bien, il y a quelqu'un qui est tributaire. Ce n'est pas un sous-sous-sous quelque chose communiquant qui est allé faire une déclaration. C'est la personne qui est responsable.

LA COMMISSAIRE :

Vous avez mentionné, vous avez indiqué, puis vous avez mis une photo à l'appui, que pour vous, 14 étages, c'est trop haut, bon, que vous ne souhaitez pas du deux étages partout, puis vous avez parlé du projet Angus, mais dans la vision présentée par la Ville le 14, on avait une gradation des hauteurs, parce qu'effectivement...

Mme CLAUDE POITRAS :

En fonction des couleurs.

LA COMMISSAIRE :

Oui, oui. Le dégradé plus pâle, c'était plus bas, plus… une couleur plus foncée, c'était plus haut. Parce que dans les petites rues qui jouxtent le site, il y a plusieurs maisons d'un ou deux étages, il y a parfois du trois, mais qu'est-ce que vous voyez d'idéal comme transition, peut-être, entre les petites rues puis quand même plusieurs étages de plus? Sans aller à 14, peut-être, mais qu'est-ce que vous voyez comme une bonne transition pour pouvoir avoir une densité de développement? Parce qu'Angus, c'est un bel exemple, c'est quand même une grande densité de développement.

Mme CLAUDE POITRAS :

Regardez, sur ma rue, on a une partie que c'est des édifices à logements. Je pense qu'ils sont trois d'affilée. Ce n'est pas du 14 étages, là, on parle de cinq étages, peut-être, cinq ou six. Bon, ce qu'ils ont fait, c'est qu'ils les ont regroupés un à côté de l'autre, ce qui fait que les maisons de chaque côté et en face, il n'y en a pas partout autour.

Ça fait que moi, je pense que si on va dans cette direction-là, oui, il faut aller en descendant le nombre d'étages, mais dans, mettons, le point central, on va dire., il faut que ça soit placé vraiment stratégiquement. Comme par exemple, dans le stationnement ici, il y a l'édifice de personnes âgées qui est quand même assez haut; bon, bien, placer un autre édifice là, ça ne gênera pas des maisons autour.

Mais il n'y a pas énormément d'endroits comme ça. Comme disait un citoyen, j'étais là quand il a parlé, lui, il habite sur la 24e, plus au nord. Bien, lui, les édifices vont être en face de chez eux, 14 étages pleins, fait que sa maison va être…

Ça fait que je n'ai pas de recette miracle, mais je pense que ça vaut vraiment la peine de se pencher sur la question pour les urbanistes qui seront dans ce projet-là. T'sais, d'avoir une tangente en disant comment on peut maximiser, mais respecter un milieu de vie qui ne sera pas

comme le centre-ville, avec des buildings partout et un milieu de vie, comme j'ai dit, à la hauteur des citoyens.

Donc, t'sais, déjà, m'en venir ici ce soir, il fait noir, je ne sais pas où est la porte. Bon, puis je ne parle pas de toute l'ambiance de ce soir particulière, mais juste ça. Ça fait que là, je ne me vois pas, moi, dans un quartier avec des buildings plein d'étages, puis passer entre ça, puis… non. Alors, voilà.

LA COMMISSAIRE :

Vous évoquez justement des cheminements piétons désagréables. Vous dites qu'à l'heure actuelle, ce n'est pas agréable. Je vous entends parler, bon, « dans le futur quartier, où est-ce que je vais passer? » Donc, au niveau des cheminements piétons, qu'est-ce que ce serait vos attentes pour des cheminements piétons agréables?

Mme CLAUDE POITRAS :

Bien, il y a déjà des petites pistes si on rentre dans Rosemont, naturellement. Il y a les petits bouts de rues avec lesquels on peut faire quelque chose, mais pas de voitures et pas de pistes cyclables doubles non plus. Mais oui, il peut y avoir des… bien, c'est déjà le cas, d'ailleurs.

LE PRÉSIDENT :

C'est déjà là.

Mme CLAUDE POITRAS :

Ça se fait déjà.

LE PRÉSIDENT :

Mais c'est déjà dans le projet qui vous a été présenté.

Mme CLAUDE POITRAS :

Oui. Donc…

LE PRÉSIDENT :

Il nous reste deux minutes.

Mme CLAUDE POITRAS :

D'accord. Donc, moi, je miserais là-dessus. Et là, avec l'interruption, j'ai perdu votre question. C'était…

LA COMMISSAIRE :

C'était : qu'est-ce que ce serait pour vous, des éléments qui feraient un cheminement piéton agréable dans le futur?

Mme CLAUDE POITRAS :

Bien, que ça soit éclairé, c'est sûr que ça soit éclairé. En même temps, quand je dis ça, il faut faire attention aux résidents. Il y en a qui dorment la nuit, donc on ne veut pas les aveugler. Il faut que ça soit dans un angle qui est passant, pas en arrière d'un arbre caché. Donc, je vois ça.

Un accès nord-sud, il en faut un, mais je n'en ferais pas 10 millions. Vous savez, il y a des pistes cyclables à Montréal qui ne servent pas à grand-chose, ça fait que ça ne donne pas

rien de multiplier pour l'instant. Puis je pense que ce projet devrait axer sur des choses efficaces et prévoir à long terme d'en faire d'autres.

Mais attend… t'sais, quand je dis « allez-y lentement », voyez c'est quoi l'utilisation, ayez en tête qu'éventuellement, il y en aurait peut-être d'autres, puis si ce n'est pas le cas parce qu'il n'y a pas d'utilisation, bien, ça attendra le jour… dans deux générations, il n'y aura plus d'essence, puis on devra faire des pistes cyclables.

LE PRÉSIDENT :

Parfait. Je pense qu'on a terminé. J'ai un petit commentaire.

Mme CLAUDE POITRAS :

Oui.

LE PRÉSIDENT :

Vous parlez de Bélanger.

Mme CLAUDE POITRAS :

Oui.

LE PRÉSIDENT :

Je l'ai *parc*... Bélanger, ce qu'elle a différent de Jean-Talon, ici, c'est qu'il y a une station de métro, puis il y a des grands stationnements à redévelopper, mais sur Bélanger, je n'ai pas vu ça. Alors, peut-être que ce que vous voulez pour Bélanger, c'est qu'il y ait un PPU Bélanger comme il y a eu un PPU Jean-Talon, éventuellement.

Mme CLAUDE POITRAS :

Probablement, mais je dois vous avouer que « PPU », pour moi, c'est du chinois, donc...

LE PRÉSIDENT :

Plan particulier d'urbanisme.

Mme CLAUDE POITRAS :

Oui.

LE PRÉSIDENT :

C'est terminé… Oui.

Mme CLAUDE POITRAS :

Ah, bien, c'est sûr. C'est sûr. Mais en même temps, je vais vous dire, l'arrondissement a son mot aussi à dire.

LE PRÉSIDENT :

C'est ça, c'est ça.

Mme CLAUDE POITRAS :

Ce n'est pas le projet qui doit combler pour plein de déficits. Moi, je m'attends à un partenariat et je m'attends à ce que l'arrondissement soit au poste.

LE PRÉSIDENT :

OK. Bien, je vous remercie beaucoup, madame.

Mme CLAUDE POITRAS :

C'est moi qui vous remercie.

LE PRÉSIDENT :

C'est très intéressant.

Mme CLAUDE POITRAS :

Oui. Merci beaucoup, bonne soirée.

LE PRÉSIDENT :

OK, bonne soirée. On va passer à monsieur Alain Beauregard. Est-ce que vous êtes ici? Oui?

M. ALAIN BEAUREGARD

M. ALAIN BEAUREGARD :

Parfait. Bien, moi, je suis un peu adepte à la faune et à la flore sauvages. Donc, j'aimerais beaucoup qu'il y ait de la place pour ce type d'espace là, c'est-à-dire où les animaux sauvages, comme ici, on a beaucoup de mouffettes, on a beaucoup de ratons laveurs et, enfin.

LE PRÉSIDENT :

Écureuils?

M. ALAIN BEAUREGARD :

Beaucoup d'écureuils, bien sûr, mais disons, ils sont moins sauvages, tandis que les mouffettes, bien, c'est un peu plus sauvage et les ratons laveurs aussi. Puis on va sûrement avoir très bientôt beaucoup de bernaches. On va sûrement avoir beaucoup de dindons sauvages, parce que déjà, ça commence à envahir les autres secteurs de la ville.

Alors, moi, je suis très, très d'accord avec ce genre de vie là qui s'en vient tout proche du métro. Et j'aimerais beaucoup que, justement, il y ait beaucoup de place pour la vie sauvage, qu'il y ait beaucoup de végétation aussi.

Les êtres humains, depuis qu'on est sur Terre, c'est-à-dire depuis 300 000 ans, on détruit beaucoup. On est le premier facteur de perte de diversité et au niveau des plantes et au niveau des animaux, et surtout au niveau des animaux. Déjà, on a fait perdre environ 60 % de la diversité animale sur la planète, ce qui est vraiment beaucoup, beaucoup.

Je ne sais pas si vous êtes conscients de ça, mais on est le tout dernier arrivé sur la planète, puis déjà, on fait vraiment plein de dommages à tout ce qui arrive. Alors, je suis bien d'accord qu'il y ait un beau… une belle station de métro ici avec des projets, mais moi, je suis d'accord qu'il y ait des 14 étages, mais qu'il n'y ait rien qui prenne toute la place.

J'aimerais que ça soit très, très libre pour qu'il y ait de la circulation. Au Jardin botanique, il y a des renards, il y a toutes sortes de bêtes qu'on pense qui n’existent seulement en forêt, mais il y a déjà ça. Alors, c'est surtout là-dessus que j'aimerais qu'on développe, parce que c'est ça, on détruit beaucoup de la vie animale et de la vie végétale. C'est vraiment pour ça.

Puis c'est certain qu'au niveau de la pollution aussi, je suis très d'accord avec la station de métro. C'est un transport en commun. Déjà beaucoup moins de pétrole puis beaucoup moins de pollution de l'air, alors ça, c'est vraiment très, très bien.

Alors, moi, des 14 étages, je suis tout à fait d'accord avec ça. Qu'il y ait seulement des 14 étages, je trouverais ça merveilleux. Mais c'est ça, on est vraiment le bout de l'évolution, hein, et fort probablement que nous, déjà, dans 200 ans, on va avoir détruit à peu près tout ce qu'il y a comme vie grand format sur la planète au complet.

Sûrement que dans 200 ans, l'air qu'on respire, on ne pourra plus le respirer, à moins qu'on devienne des êtres surhumains. Mais les animaux, c'est la même chose, hein, ils ne pourront pas respirer. La plupart des animaux ne pourront pas respirer. Il va y avoir probablement de la vie sous terre, des oiseaux, il va y avoir de la vie. La planète, elle va continuer, c'est correct, mais nous, on ne sera plus capables de vivre sur la planète, parce que déjà, on est en train de la détruire.

On la piétine, on la martèle de tout ce qu'on achète, de tout ce qu'on consomme. Alors, c'est vraiment là-dessus que j'espère que vous avez pensé à ça.

Je ne suis pas vraiment certain que vous avez pensé à ça, parce que, c'est ça, tout le monde parle l'économie, l'économie, l'économie, mais l'économie détruit la planète. C'est ça, l'idée. Je sais qu'on ne fera peut-être pas une révolution tout de suite, et j'en suis tout à fait conscient, mais je pense qu'il faut commencer tout de suite à faire une révolution.

LE PRÉSIDENT :

OK.

M. ALAIN BEAUREGARD :

Parce que c'est ça, on est huit milliards d'êtres humains sur la planète. Si on était huit millions, l'être humain ne serait pas en danger d'extermination. Mais...

LE PRÉSIDENT :

Mais si on revient à notre projet.

M. ALAIN BEAUREGARD :

Oui.

LE PRÉSIDENT :

Je trouve ça très intéressant, mais spécifiquement, ce qui a été présenté pour la vision du développement du Pie-IX–Vertières, il y a des propositions de parcs. Est-ce que vous avez vu ces documents-là?

M. ALAIN BEAUREGARD :

Oui, oui.

LE PRÉSIDENT :

C'est sur le site web de l'Office. Il y a quand même des propositions de deux grands parcs et de beaucoup d'espaces verts. Qu'est-ce que vous pensez de ça?

M. ALAIN BEAUREGARD :

Bien, c'est ça, qu'il y ait tout ça et qu'il y en ait encore plus. Qu'on… disons, on peut mettre des pistes cyclables, peut-être. On peut mettre des voies piétonnières, peut-être, mais il faut laisser justement de l'espace pour les animaux, parce que si on laisse la vie sauvage venir jusqu'à nous, on a des bonnes chances, peut-être, de diminuer la pression de la population. On a volé beaucoup de terre à la vie sauvage. Et alors, c'est surtout ça que je venais dire. C'est vraiment…

LE PRÉSIDENT :

Parfait.

LE COMMISSAIRE :

Merci beaucoup, monsieur Beauregard, vous me donnez un peu le vertige ce soir. On est allé loin, on a reculé loin.

M. ALAIN BEAUREGARD :

Oui, oui.

LE COMMISSAIRE :

On vous a ramené à Pie-IX–Vertières, puis bon, moi, ce que je retiens de ce que vous nous amenez, puis je tiens à préciser, vous dites « si nous avons pensé » : nous, on n'est pas les idéateurs du projet. Nous, on est là pour vous entendre, on est complètement neutres, on va faire des recommandations. Ça fait que nous, on pense à plein d'affaires, mais là, maintenant, on pense à vos idées. Ça, c'est la bonne nouvelle.

Au début, vous avez mentionné, dans le quartier, vous avez parlé de mouffettes, vous avez parlé de différents animaux.

M. ALAIN BEAUREGARD :

Oui.

LE COMMISSAIRE :

Est-ce que, peut-être, parce que je veux en venir à un point, mais est-ce qu'il y a une hausse des observations d'animaux sauvages dans le quartier? Est-ce qu'on doit comprendre ça de votre intervention?

M. ALAIN BEAUREGARD :

Bien, disons que ça fait très longtemps que je vois plein de mouffettes, parce que je me promène, justement, dans le quartier. Disons que je suis un peu plus à l'ouest, mais pas tant que ça.

LE COMMISSAIRE :

OK, c'est plus des observations, ce n'est pas nécessairement documenté, là.

M. ALAIN BEAUREGARD :

Non, non, ce n'est pas documenté. Mais il y a beaucoup de parcs, puis il y a aussi, dans les ruelles, les endroits où il y a des ruelles, il y a beaucoup d'animaux sauvages. J'ai déjà vu six ratons laveurs sur mon balcon à moi. Alors, c'est quand même quelque chose...

LE COMMISSAIRE :

OK. La bonne nouvelle, c'est effectivement, comme Jacques l'a mentionné, on passe d'un secteur qui est très minéralisé, puis la vision, c'est d'intégrer des parcs. Donc, il y a une vision pour la flore. Donc, moi, ce que je retiens de votre intervention, c'est peut-être aussi réfléchir à la faune dans cet éventuel projet-là.

M. ALAIN BEAUREGARD :

Oui.

LE COMMISSAIRE :

Donc, moi, c'est ce que je vais retenir de votre intervention. Donc, voir comment est-ce qu'on pense la flore, mais aussi la faune, les animaux sauvages.

M. ALAIN BEAUREGARD :

Je trouve aussi que ce qui est bien, c'est que les rues soient quasiment fermées alentour d'ici, qu'il n'y ait pas de circulation automobile. Très peu sur Jean-Talon, maintenant, jusqu'à Mary-Two-Axe.

LE PRÉSIDENT :

C'est juste pour la durée des travaux, ça.

M. ALAIN BEAUREGARD :

Pardon?

LE PRÉSIDENT :

C'est seulement pour la durée des travaux du métro, ça.

M. ALAIN BEAUREGARD :

Bien, après ça, il va y avoir de l'apaisement…

LE PRÉSIDENT :

Oui.

M. ALAIN BEAUREGARD :

… il me semble, vous avez parlé. Alors, ça, c'est très, très bien. Comme Jean-Talon, qui est à l'ouest de Papineau, disons, ça apaise beaucoup. Il n'y a personne qui peut rouler là-dessus. Je trouve ça vraiment très, très bien.

Puis Bélanger, justement, qui ne communique même pas avec le centre d'achat, je trouve ça aussi très bien. Il faut marcher dans ce coin-ci. Il faut prendre notre vélo pour venir à la station de métro. S'il y a des stationnements pour les métros – pour les vélos, ça va être parfait.

LA COMMISSAIRE :

Une brève question. J'entends aussi un peu, comme Mikael, que vous demandez d'intégrer plus une réflexion favorable à la biodiversité dans la vision d'aménagement. Bon, évidemment, dans la vision, il y a de l'ajout de canopée, des parcs, mais est-ce que vous voyez des liens ou des corridors de biodiversité qui pourraient s'établir une fois que le quartier intégrerait des parcs et tout ça?

M. ALAIN BEAUREGARD :

Bien, c'est ça.

LA COMMISSAIRE :

Et lesquels? Qu'est-ce que vous voyez dans ce sens-là?

M. ALAIN BEAUREGARD :

Avec les pistes cyclables, ce que j'ai vu comme endroits où ils n'étaient pas bâtis, où il n'y a pas de projet de bâtisse, je trouve que c'est très, très bien si c'est beaucoup plus naturel. C'est ça, il y a des renards au Jardin botanique. Il y a beaucoup de vie sauvage là. Alors, ils ne sont pas venus en avion. Il n'y a personne qui est venu les reconduire là-bas. Alors, ils sont capables de se déplacer, les animaux sauvages. Ils sont capables de se déplacer.

Même les renards qui devraient être un peu allergiques aux humains, ils passent quand même, puis ils s'en vont au Jardin botanique. Alors, je trouve que c'est une belle indication qu'on peut laisser la place aux animaux sauvages. Si on laisse beaucoup de place aux animaux sauvages, je suis certain que la pollution va diminuer beaucoup.

C'est sûr qu'il y a beaucoup trop d'humains présentement sur la planète. Huit milliards, hein, c'est 96 % de la biomasse de tous les mammifères terrestres. 96 %.

Si on décide, pas aujourd'hui parce qu'on n'a pas de pouvoir de décision, mais si on décide aujourd'hui qu'on fait de la place à la vie sauvage, je pense que la planète va s'en porter de mieux en mieux. Si on était 1 000 fois moins d'êtres humains, il y aurait 1 000 fois moins de pollution. Ce n'est pas plus compliqué que ça. La pollution est faite par l'économie. Alors, si on commence bientôt à favoriser la vie sauvage qui vient nous voir, je pense qu'on a des bonnes chances d'avoir une planète qui s'en porte beaucoup mieux.

LE PRÉSIDENT :

Bien, je vous remercie beaucoup. Merci beaucoup, monsieur, pour vos commentaires. On a bien noté la question de la préservation de la faune, la biodiversité, les espaces verts, les parcs pour accueillir cette biodiversité. Merci beaucoup.

LE COMMISSAIRE :

Merci.

M. ALAIN BEAUREGARD :

Merci beaucoup de m'avoir écouté.

Mme JESSICA LOUIS

Mme JESSICA LOUIS :

Moi, je viens à titre de citoyenne. J'habite le quartier voisin, le Petit Maghreb. Également, mes enfants vont à l'école Sainte-Bernadette-Soubirous. Je suis membre du conseil d'établissement de Sainte-Bernadette-Soubirous, et mes collègues m'ont déléguée pour venir discuter avec vous.

Dans le fond, nous, le titre de la présentation, c'est : « *Ne pas devenir le déversoir du secteur* », dans le sens que c'est un très beau projet qui s'en vient, mais il faut penser aussi au quartier voisin, qui est celui du Petit Maghreb.

Donc, je viens vous voir pour deux sujets en particulier. Le premier qui touche mon école, c'est la circulation, et le deuxième, c'est qui me touche personnellement et également les enfants, les parents, les familles du quartier, c'est tout ce qui est lien avec les épiceries. Donc, voilà.

Moi, ce que je vois, c'est que le projet, il permet de calmer la circulation à l'intérieur du secteur, mais dans tout ce que j'ai lu, j'ai été lire pas mal toute la documentation, il n'y a rien où on dit que le trafic, on parle du trafic qui va sortir de ce quartier-là. Notre école est sur le chemin du trafic, et puis je vais vous présenter qu'est-ce que je veux dire par là dans les prochaines diapos.

Mon point, c'est que le métro va diminuer le trafic, parce que les gens, l'idée, c'est que les gens prennent le transport en commun au lieu de prendre une voiture, mais ça ne va pas stopper le trafic. On peut penser à toutes les stations de métro, Sauvé, Côte Vertu : il y a du trafic, quand même, autour de ces stations-là. Dans ce qu'on voit présentement qui nous a été envoyé comme documentation, c'est comme si le trafic disparaissait. Et nous, ce qu'on pense, c'est que ce trafic-là va se répercuter sur les rues voisines et donc ultimement sur les routes que prennent les enfants pour se rendre à l'école.

Donc, ici, je voulais présenter mon école. Ce qui est particulier, c'est qu'elle est le long de la frontière invisible qui sépare Saint-Michel de Rosemont. Donc, officiellement, l'école est à Rosemont, mais les enfants, une partie des enfants proviennent de Saint-Michel. Pour se rendre à l'école, ils doivent passer des rues comme soit la 15e, la 16e, 17e, 18e et 20e Avenue.

Ils doivent également traverser le coin de rue de la rue Bélair et ensuite traverser le coin de rue Bélanger pour se rendre à l'école, qui est de l'autre côté de la rue. Puis, c'est ce qu'on voit ici. Vous remarquerez aussi que j'ai mis tout le secteur qui va être revitalisé, le secteur de Jean-Talon Est, qui nous concerne ici.

Donc, notre école, on a une école de 700 élèves, 5 à 12 ans, 300 à 400 élèves qui viennent à pied à l'école. On a trois brigadiers dans cette école-là. Donc, c'est quand même un quartier où il y a beaucoup de circulation, puis qui concerne des enfants de deux arrondissements différents.

On a eu plusieurs fois des quasi-accidents, des voitures qui coupent, des camions qui passent, des conducteurs qui font des doigts d'honneur aux brigadiers. Ce n'est vraiment pas facile.

Les deux coins de rue, puis je vais vous faire un lien avec… je sais que ce n'est pas le quartier, mais je vais vous faire le lien avec Jean-Talon Est bientôt. Dans le fond, les deux éléments qui viennent nous interpeller, il y en a plusieurs, mais parmi ceux qui viennent nous interpeller, c'est Bélanger, coin 18e. Les voitures s'arrêtent peu, les enfants ont du mal à traverser. Coin 19e, entre la 20e, c'est la même chose : la circulation automobile, les gens sortent des stationnements, ne regardent pas, on a des enfants qui traversent. Puis, il faut retenir que souvent, les enfants, ils ne voient pas une voiture qui arrive. Ils sont petites tailles, les voitures ne voient pas les enfants qui arrivent également.

On a eu un accident mortel il y a quelques années de cela sur Bélanger – excusez-moi, sur Bélair. Puis, Bélair est une rue qui va être parallèle à Jean-Talon. Elle va être prolongée vers l'est dans le projet. Puis, l'idée, c'est qu'avec plusieurs éléments qu'on propose comme changements, ultimement, les voitures vont vouloir éviter Jean-Talon, et nous pensons qu'ils vont passer par Bélair, ce qui risque de les faire passer proche de l'école et donc augmenter le risque d'accident pour nos enfants.

Ici, je vous montre le coin de rue qui est la limite magique entre Saint-Michel et Rosemont. Donc, au milieu de la rue, il y a une frontière imaginaire, et donc une partie appartient à Saint-Michel de l'autre côté, et de l'autre côté, c'est Rosemont. Et donc, ce coin de rue là, c'est un coin de rue qu'à tous les matins, il y a des enjeux. On envoie des lettres, il ne se passe pas

encore grand-chose. On a un brigadier qui est là, et c'est un élément qui, nous, on trouve ça inquiétant.

Nous, ce qu'on pense, c'est que si on se fie à ce qui a été dit, entre autres, dans la séance d'information, dans les documents d'information, c'est que Jean-Talon Est, pour faire place au REV, c'est que dans le fond, on va faire des trottoirs plus larges, ce qui est parfait pour les piétons.

Par contre, les voitures ne vont pas disparaître. Puis, ça reste un peu ça, mon point, c'est que les voitures ne disparaîtront pas malgré le fait qu'on va apaiser la circulation. Ce qui va se passer, c'est que ces voitures-là vont trouver une route pour passer, et nous, on pense que ça va être par Bélair ou par Bélanger, par les rues qui mènent à notre école.

Si je me fie également encore aux documents, on dit qu'il n'y aura pas de transit à l'intérieur. Il va y avoir des beaux parcs, il va y avoir des grands buildings, mais il n'y a pas vraiment de transit. La rue Bélanger, la rue qui va être prolongée en lien est-ouest, même chose : on pense qu'ultimement, tout ce trafic-là va se répercuter à l'endroit où nos enfants vont vouloir traverser.

Et encore, on parle de 6 000 nouveaux logements, ce qui est très bien, mais ça veut quand même dire que les travaux sont là pour beaucoup, beaucoup d'années. On n'est pas encore… on voit s'en venir les métros, mais ça va continuer.

Ce qui m'amène encore à vous reparler de la rue Bélair, qui est une rue qui, dans les documents, on dit qu'elle va être prolongée. Si je me fie à ce que j'ai pu lire, c'est que Jean-Talon va devenir plus lente. Donc, si elle devient plus lente, on parle d'une voie par direction, donc on va vouloir… les voitures vont vouloir trouver une nouvelle voie de passage. Bélanger est une rue parallèle à Jean-Talon et Bélanger va être prolongée.

Donc, on pense que les problèmes de circulation ne vont pas s'arrêter à la ligne tracée sur la carte, et qu'ultimement, dans la vision du quartier, il faut penser aussi aux quartiers adjacents.

Donc, ici, vous voyez, ça, c'est une… encore une fois, ça, c'est Bélair et 16e. C'est une rue où il n'y a pas de brigadier, où régulièrement, ma fille, mes filles ont traversé la rue régulièrement, se sont fait frôler par une voiture qui n'a jamais fait le stop. On a régulièrement des enjeux dans ces endroits-là, et le quartier Vertières n'est même pas encore construit.

Donc, sachant que cette rue-là risque d'être la rue de transit, dans certains endroits, on a dit qu'il va y avoir des vélos, dans d'autres endroits, on dit qu'on va rajouter des dos d'âne, mais on pense qu'ultimement, c'était important de venir vous rencontrer pour vous parler de cette situation-là.

Potentiellement, pour… non, il n'y a pas de document qui prouve ce que je vous dis. Moi, c'est pour ça que je décris les potentielles conséquences. C'est qu'on pense qu'il va y avoir plus de voitures sur la rue Bélair et sur la rue Bélanger.

On pense également que nos brigadiers, déjà qu'ils ont de la misère à réussir à faire leur travail, ça va être pire, et on pense que le bruit, les camions, ça risque d'être également un enjeu pour nos enfants qui traversent et qui se rendent à l'école à pied.

La conséquence de tout ça, ultimement, c'est que les parents amènent leurs enfants en voiture parce qu'ils ont peur d'envoyer leurs enfants à pied traverser l'école. Donc. On crée un problème infini dans la situation qu'on a présentement. Ce que j'aimerais que vous recommandiez à la Ville, ça serait… Oui.

LE PRÉSIDENT :

Il vous reste deux minutes.

Mme JESSICA LOUIS :

Oh! Total? Oh, non.

LE PRÉSIDENT :

Il vous reste deux minutes pour votre présentation.

Mme JESSICA LOUIS :

OK. Bon, bien, je vais vous laisser les recommandations, je pourrais en parler. Je veux juste en parler très rapidement de mon deuxième élément, c'est le risque du désert alimentaire. Présentement, Metro, Maxi, Atlas, c'est supposé être relocalisé dans des immeubles avec des logements. Moi, les seuls endroits que j'ai vu ça, c'est des endroits qui sont gentrifiés et c'est des IGA qui sont là. Ce n'est pas des Maxi, ce n'est pas des Atlas, ce n'est pas des épiceries à bas prix.

Dans le document d'ADS+, on parle que présentement, on a un pôle alimentaire qui est en vie. Ça serait quand même étrange qu'on transforme d'un endroit qui est un pôle alimentaire à un désert alimentaire. Il n'y a nulle part où présentement, dans le document, c'est écrit qu'on va forcer les magasins à être ouverts pendant la construction.

Donc, oui, on me dit qu'on va construire des épiceries après, mais pendant tous ces travaux-là, qu'est-ce qui va se passer? Moi, je pense que c'est important de vous dire que pas parce que c'est laid que ce n'est pas utile, mais…

LE PRÉSIDENT :

Mais ce qui est écrit dans le document, c'est une vision, hein?

Mme JESSICA LOUIS :

Oui, c'est ça, mais…

LE PRÉSIDENT :

C'est en amont, il n'y a rien de ça. C'est pour ça qu'on écoute vos idées.

Mme JESSICA LOUIS :

C'est ça, exactement.

LE PRÉSIDENT :

Puis on va rendre compte des opinions des citoyens.

Mme JESSICA LOUIS :

Exactement. Ça fait que pour moi, être laid, ce n'est pas être inutile. On propose des jardins communautaires, des frigos communautaires, on encourage les commerces à offrir des produits abordables, mais il faut travailler en amont pour garder ce qu'on a, parce que ça, ça serait… comme je vous dis, IGA, c'est sympathique, mais pour la… si on regarde le revenu médian qu'on nous disait dans le document, moi, j'ai peur pour mes concitoyens.

Les photos qui sont utilisées également dans le document, c'est des photos que, je pense, ne représentent pas la réalité de la journée.

LE PRÉSIDENT :

Mais ça, madame, on va passer à la période de questions.

Mme JESSICA LOUIS :

Parfait.

LE PRÉSIDENT :

S'il vous plaît. Mais on a votre document.

Mme JESSICA LOUIS :

Super.

LE PRÉSIDENT :

Parfait.

LA COMMISSAIRE :

Je demandais de replacer les demandes ou recommandations pour la circulation, parce que ce que j'avais entendu de votre souci, ce qui est bien important pour vous, c'est que la planification du quartier Vertières planifie aussi les impacts, qu'ils soient positifs ou négatifs, s'arranger pour qu'ils soient le moins négatifs possible en termes de circulation. Donc, au niveau circulation, vous voulez qu'on élargisse…

Mme JESSICA LOUIS :

Exactement.

LA COMMISSAIRE :

… les analyses pour tenir compte du débordement, si on peut dire, des véhicules que vous appréhendez sur les rues autour.

Mme JESSICA LOUIS :

Exactement. Bien, puis ce que j'ai peur, puis j'exagère probablement, mais c'est que je ne veux pas avoir un quartier bobo, super sympathique, cool, *trendy***,** puis à côté, nous, on se tape le trafic parce qu'on n'a pas voulu se partager le trafic. Ça fait que c'est un peu ça, et c'est pour ça que ce qu'on recommandait, que vous recommandiez à la Ville...

LA COMMISSAIRE :

Étendre l'étude de circulation?

Mme JESSICA LOUIS :

Exactement.

LA COMMISSAIRE :

Donc, pour inclure… Bélanger est déjà dans le secteur de planification, mais pour étendre au moins Bélanger et les accès à l'école Sainte-Bernadette?

Mme JESSICA LOUIS :

Exactement.

LE PRÉSIDENT :

(Inaudible) dehors, pas de...

LA COMMISSAIRE :

Oui, oui, c'est ça. Bélair est à l'intérieur, donc on nous demande de voir à étendre les études de circulation au moins jusqu'à Bélanger puis vers les avenues qui conduisent à l'école.

Mme JESSICA LOUIS :

Exactement, puis juste se rendre compte qu'on existe, c'est un peu ça aussi, de ne pas nous oublier. Puis c'est ça, parce que j'ai remarqué que dans les documents, on parlait des écoles, mais on parlait des écoles à l'intérieur de Vertières et peu ou pas du tout des écoles en dehors du quartier de travail.

LE PRÉSIDENT :

C'est ouvert, c'est des idées.

Mme JESSICA LOUIS :

C'est ça.

LA COMMISSAIRE :

J'ai une deuxième…

LE PRÉSIDENT :

Il y a des gens qui nous ont parlé d'une école secondaire. C’est à vous de suggérer des choses.

Mme JESSICA LOUIS :

Bien, c'est pour ça qu'on est là.

LE PRÉSIDENT :

C’est de l’appuyer, puis nous, on va…

Mme JESSICA LOUIS :

Voilà.

LA COMMISSAIRE :

Par rapport à ce que vous connaissez de l'école primaire Sainte-Bernadette, cette école est à capacité, elle fonctionne bien ou elle est surchargée? Quelle est votre conception de l'état actuel de l'école?

Mme JESSICA LOUIS :

Bien, présentement, c'est une école qui est légèrement en diminution, mais nous avons été pendant longtemps à pleine capacité. C'est pour ça que c'est une école qui a été agrandie.

Si vous regardez la taille de l'école, juste pour vous donner une idée, vous remarquerez que l'école fait la taille du parc au complet. Donc, l'école est de la rue Bélanger à la rue Saint-

Zotique. Tout ça, c'est l'école. Donc, c'est la taille du parc au *com*… bien, j'exagère, dans le sens qu'entre… on voit la longueur de l'école, la longueur du bâtiment.

C'est un bâtiment qui accueille quand même 700 élèves au primaire, ce n'est pas… il y a peu d'écoles à Montréal qui ont autant d'élèves, puis, bien, c'est un beau milieu. On a des jeunes qui viennent de plusieurs milieux favorisés, défavorisés. On a des jeunes qui proviennent de différents endroits dans le monde.

Puis, c'est ça, c'est une école qui me tient à cœur. Ça fait quatre ans que je suis dans le conseil d'établissement. Et tout ce qui est les enjeux de sécurité, on est plusieurs à en parler, c'est important pour nous. Et de la manière dont l'école est faite, la jonction des deux quartiers, des fois, on a l'impression que c'est difficile de se faire entendre.

Donc, c'est un des citoyens, aussi, qui nous a parlé un peu de l'Office de consultation, puis en en discutant, on trouvait que c'était une bonne idée de venir vous voir pour au moins parler de notre école puis s'assurer, comme je vous dis, qu'on ne nous oublie pas dans les planifications éventuelles du quartier.

LA COMMISSAIRE :

Parfait, merci.

LE COMMISSAIRE :

Merci beaucoup, madame Louis. J'apprécie. Moi, je connais un petit peu le secteur de l'école Sainte-Bernadette-Soubirous, j'ai été appelé à intervenir, justement, sur les questions de circulation il y a quelques années, et je reconnais les problématiques puis les préoccupations que vous nous partagez, puis je vous remercie de prendre le temps de venir partager ce point de vue là à la commission, qui est super important, qui est riche et bénéfique pour nous aussi,

parce que ce n'est peut-être pas nécessairement quelque chose qu'on avait… peut-être un peu plus dans l'angle mort, disons ça comme ça.

Je suis curieux, ceci dit, d'entendre, puis là, bien, je suis conscient que vous n'êtes pas la directrice, vous n'êtes pas le Centre de services scolaires, mais dans l'éventualité où, effectivement, le projet Pie-IX–Vertières serait appelé à accueillir une école, dans l'éventualité où elle est primaire, une école primaire, elle serait probablement appelée à venir accueillir des gens de la population, des enfants de la population au nord de Bélanger, au nord de Bélair, là.

Est-ce qu'il y a eu une réflexion qu'il y a eu par rapport à la répartition des enfants entre deux bassins scolaires différents, entre le futur projet Pie-IX–Vertières et le bassin actuel de Sainte-Bernadette-Soubirous?

Mme JESSICA LOUIS :

Nous, au conseil d'établissement, on a commencé à poser des questions, mais on nous avait dit que pour l'instant, on attendait encore d'avoir des données.

Puis, je ne veux pas mettre des mots qu'on m'a dit, mais pour l'instant, je n'ai pas vraiment d'informations là-dessus, mais c'est un questionnement qu'on a également. Est-ce que, pour des enfants, est-ce que, t'sais, puis là, je parle à titre de citoyenne, est-ce que l'école est un peu loin pour des enfants? La distance de marche, est-ce que c'est beaucoup, je ne le sais pas. Mais c'est ça, je n'ai pas l'information pour l'instant.

LE COMMISSAIRE :

OK. Je me projette, je me dis, peut-être que la présence d'une école au nord de Bélanger permettrait de réduire certains déplacements nord-sud qui sont un peu obligatoires présentement pour certains enfants, puis réduire les effets que vous nous nommez, qui ne sont évidemment pas des phénomènes qu'on veut voir autour d'écoles.

Mme JESSICA LOUIS :

Oui, mais les enfants, par exemple, qui sont sur la 15e, 16e et 17e, je les vois mal se rendre à une école qui serait, par exemple, de l'autre côté de Pie-IX.

LE COMMISSAIRE :

L'autre côté de Pie-IX, c'est vrai.

Mme JESSICA LOUIS :

Ça serait quand même long, puis même chose, on aurait probablement les mêmes enjeux.

LE PRÉSIDENT :

Oui.

Mme JESSICA LOUIS :

Cette fois-ci, il faudrait traverser Pie-IX pour se rendre de l'autre côté.

LE PRÉSIDENT :

Le SRB aussi.

Mme JESSICA LOUIS :

Oui, c'est ça. Bien, par le…

LE PRÉSIDENT :

Non, traverser Pie-IX avec…

Mme JESSICA LOUIS :

Exactement. Oui, exactement.

LE PRÉSIDENT :

Les autobus, oui.

Mme JESSICA LOUIS :

Oui, c'est ça, le SRB aussi.

LE COMMISSAIRE :

OK. Bien, pour moi, c'est vraiment clair, puis t'sais, comme je vous dis, je pense que c'est super important le temps que vous avez pris puis l'exposé que vous nous avez fait ce soir. Puis, moi, ça m'éclaire comme commissaire sur un point de vue que je n'avais pas nécessairement, puis je n'ai pas nécessairement beaucoup plus de questions. Je vais prendre le temps de lire l'entièreté du document, parce que ça passe rapidement, 10 minutes, mais je vous remercie.

Mme JESSICA LOUIS :

Merci.

LE PRÉSIDENT :

Oui, excusez-moi, oui.

Mme JESSICA LOUIS :

Ah, mais ce que j'allais dire, c'est, puis je suis vraiment contente de vous parler. Si vous avez un peu le temps juste de regarder également les recommandations que je vous propose…

LE PRÉSIDENT :

Ah, c'est sûr qu'on va le faire.

Mme JESSICA LOUIS :

… pour tout ce qui est ne pas perdre notre pôle alimentaire malgré le changement. Puis, ultimement, ce que je voulais dire, c'est qu'on est pour le changement, on n'est pas contre, mais c'est ça, on recommande des améliorations au projet tel qu'il est présenté présentement.

LE PRÉSIDENT :

Mais on lit tous les documents, puis d'ailleurs, les gens ont jusqu'au 6 novembre pour en déposer, alors il y en a probablement d'autres d'ici à, c'est quoi, vendredi, qui vont rentrer.

Mme JESSICA LOUIS :

Parfait.

LE PRÉSIDENT :

Alors, je pense… je vous remercie beaucoup.

Mme JESSICA LOUIS :

Merci.

LE PRÉSIDENT :

Pour votre présentation. Bonne soirée.

Mme CHLOÉ BARIL

Mme CHLOÉ BARIL :

Parfait. Et si ça se trouve, ça ne sera même pas 10 minutes. Je n'ai pas vraiment non plus de documents spécifiques à présenter. Je crois qu'il y a des personnes qui partagent aussi mes préoccupations, qui risquent d'en déposer des plus évoluées que les miennes.

Mais je voulais parler à titre de citoyenne montréalaise depuis tout le temps, qui a élevé deux enfants, qui, bon, et qui est toujours préoccupée par les aménagements du territoire, parce que, bien, c'est ça, c'est notre ville, puis on veut bien y vivre.

Et donc, j'ai pris connaissance du document de présentation, puis j'avoue que, peut-être que c'est un trait très montréalais de quand on vit longtemps et qu'on a vu plusieurs projets, de

vous partager ma crainte que certains éléments prévus à la planification soient évacués, ce qui va peut-être être le cœur de ma question.

C'est-à-dire, en fait, ma préoccupation est que tous les éléments qui sont nommés là, les améliorations à apporter à ce secteur, soient vraiment réalisés. Ou, pour le dire autrement, je trouverais vraiment dommage que tout d'un coup, on se rende compte qu'à la fin du projet, il y a plein de belles choses qui étaient là dans les modélisations 3D et qui, tout d'un coup, sont passées à la trappe ou ont été faites un peu à la va-vite, ou négligées ou tassées parce que budget, parce que pression, parce que je ne sais pas quoi.

Puisque dans le document de présentation, je trouvais qu'il y avait… que les éléments essentiels et principaux pour mettre à niveau ce quartier-là étaient, ce secteur-là, étaient vraiment bien exposés.

Et ce qui frappe, en fait, quand on consulte le document, c'est comment est-ce que ce secteur, qui est vraiment à la base un secteur des années 50, s'était… il fallait donner accès aux familles avec leur voiture à des services puis à des commerces, s'est comme développé sclérosé, en fait, dans… s'est figé, finalement, dans cette réalité-là.

Et je suis une citoyenne, je me promène aussi beaucoup, beaucoup à vélo, je suis une cycliste, mais je ne me définirais pas non plus comme une ninja à vélo. De toute façon, vous me voyez, je suis une madame de 55 ans et plus, je suis bibliothécaire. Je fais mes petites courses à vélo, je ne fais pas plus que quatre kilomètres, donc je ne suis pas non plus dans une guérilla, mais je sais que dans le… souvent, dans la polarisation entre voitures et piétons et cyclistes et autres modes de transport, on présente la voiture comme étant un choix libre et individuel.

Mais ce qui frappe – c'est comme une illustration, finalement, de ce fait-là – c'est que dans ce secteur-là, la voiture est devenue un mal nécessaire parce que cette station de métro était… ce prolongement de la ligne bleue est dû depuis tellement, tellement d'années que ça a forcé… c'est sûr que si on demandait à chaque citoyen, peut-être qu'il ne le verrait pas comme

ça, mais ça a forcé les gens à se déplacer en voiture parce que les transports collectifs et autres étaient déficients.

Donc, c'est sûr que c'est là ma principale préoccupation, de s'assurer que, bien, on installe, on prolonge une ligne de métro, on installe un métro, il y a un SRB, on prévoit de rendre beaucoup plus facile le fait de se rendre à la station de métro, le fait de se déplacer dans ce secteur-là, et de ne pas du tout évacuer aucun des éléments qui ont été mentionnés pour s'assurer que piétons et cyclistes et personnes en transport en commun priment sur l'auto solo, puisqu'on est dans un quartier excessivement urbain.

Alors, bon, je le disais, je suis une Montréalaise, j'ai habité 25 ans plus à l'ouest dans Rosemont. Les fois où il fallait que je… où il faut que je me rende dans ce quartier, si je m'étais rendue sur place ce soir, si j'avais pu, je prends Communauto. Je n'y vais pas en transport en commun.

Donc, de ne pas, comment je dirais ça, on installe une station de métro, puis là, on se dit « OK, bien, c'est une occasion de refaire le quartier », mais il faut le refaire en se disant « refaisons-le en pensant que là, maintenant, on crée vraiment un accès au réseau de transport en commun, on inclut ce secteur-là de la ville enfin dans une mobilité rapide, active, efficace ». Donc, plusieurs personnes vont l'utiliser, et si on veut que ça soit agréable de l'utiliser, bien, il faut que tous les éléments nécessaires soient là.

Donc, comme je le disais, vraiment, tous les éléments sur place pour assurer la sécurité des piétons, des personnes en transport en commun qui arrivent par autobus, des cyclistes. Donc, ça, c'était ma première préoccupation.

Et d'autant que le boulevard Pie-IX et, bon, tout ce secteur-là est un secteur qui a connu énormément d'accidents. C'est un secteur excessivement accidentogène et, bien, il suffit d'y aller avant le chantier, mais il suffit de s'y rendre en autobus une fois pour se dire qu'effectivement, c'est, disons, une épreuve que de ne pas (coupure sonore) dans ce secteur-là pour se promener

d'un commerce à l'autre, par exemple, ou tout simplement pour se rendre chez soi. Donc, ça, c'était ma première préoccupation.

Et dans cette préoccupation-là, et ça, évidemment, dans le document, vous êtes plus dans des zones de développement et des endroits où il faut verdir, des endroits où il faut de l'habitation, des endroits où il faut des zones de passage, mon autre préoccupation, elle est paradoxalement de dire attention à ne pas créer de nouvelles barrières psychologiques, géographiques.

Donc, j'ai dit un peu rapidement, j'étais une professionnelle de gestion de services publics, j'ai travaillé longtemps pour les services publics des bibliothèques, et dans toutes nos études sur qui vient à quelle bibliothèque à Montréal, c'était très frappant et surprenant de voir que même un parc est un obstacle.

Que, par exemple, les gens qui habitent à l'est du parc Jarry ne vont pas à la bibliothèque de Parc-Extension parce qu'il faut traverser le parc Jarry, y compris l'été. L'hiver, on pourrait comprendre, mais même l'été, ils ne traversent pas le parc Jarry pour aller à la bibliothèque. Ils préfèrent marcher plus loin pour aller à une bibliothèque plus… qu'il n'y a pas de parc à traverser.

Donc, j'ai vu les zones de verdissement, elles sont nécessaires, on voit la quantité de béton en ce moment, il faut absolument verdir, il faut rendre le quartier agréable, mais il faut aussi penser vraiment à ce que les lignes de désir, comme j'ai habité Rosemont, j'ai aussi eu la barrière de la voie ferrée comme très, très grosse barrière.

J'allais, j'entendais la personne qui intervenait auparavant, j'allais à une épicerie qui était plus loin qu'une autre parce que j'avais la voie ferrée à traverser, ce qui n'était même pas un vrai obstacle. C'est vraiment très psychologique. Donc, ça, c'était ma (coupure sonore) préoccupation de…

LE PRÉSIDENT :

Ah, il vous reste deux minutes. Il vous reste deux minutes, madame.

Mme CHLOÉ BARIL :

Oui, bien, justement, c'est ça, c'était là où je m'arrêtais. Donc, en fait, mes questions étaient de savoir s'il y avait des éléments qui étaient déjà remis en question ou si le plan de bonne chance de se faire tel qu'il est.

Puis, je conclurais en disant que j'ai vu un des exemples que vous citiez était la transformation de la station Rosemont avec des logements au-dessus. Il y a eu une bibliothèque, il y a eu des parcs. Moi, j'ai aménagé là en 2009, tout à fait à côté.

Et donc, j'ai vu toute cette transformation-là, et je peux dire que, bien, oui, des fois, ça fonctionne, même si, dans ce cas-là, on a créé un corridor devant. Donc, je souhaite aussi qu'on fasse attention à ce genre d'éléments. Voilà.

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup. C'est à notre tour de vous poser des questions.

Mme CHLOÉ BARIL :

Allez-y.

LE COMMISSAIRE :

Merci beaucoup, madame Baril. Je tiens à indiquer d'abord : vous nous posez un peu une question pour conclure. On n'aura malheureusement pas réponse à la question ce soir,

parce que notre rôle, c'est de récupérer les opinions de la population, dont vous, puis d'émettre des recommandations aux porteurs du projet, qui est la Ville de Montréal. Mais on va quand même garder en tête la question que vous nous posez, peut-être que vous aurez réponse un peu plus tard. Merci pour le temps que vous prenez ce soir, puis pour nous partager votre opinion.

Vous commencez en énonçant que vous avez une crainte qu'il y ait des éléments qui soient évacués du projet. Moi, j'ai envie de vous poser une question très, très simple : dans le projet tel qu'il est proposé, selon vous, c'est quoi les *musts*? C'est quoi qu'on devrait garder, puis qui permettrait de mettre en valeur le secteur Pie-IX–Vertières?

Mme CHLOÉ BARIL :

Retirer le plus de béton possible, il y en a vraiment beaucoup, et assurer vraiment des voies de transit, de circulation très, très aisées entre les secteurs résidentiels, les arrêts d'autobus, la station de métro pour les personnes qui vont être à ce moment-là à pied, à vélo. Bien, on est à pied quand on sort de l'autobus puis qu'on rentre dans un métro, donc de s'assurer qu'il n'y a pas trop de concessions faites à la voiture individuelle, puisque ce qu'on (coupure sonore), c'est un moyen de transport qui permet de se libérer de la voiture individuelle.

Donc, ne pas sacrifier des trottoirs et des pistes cyclables pour des places de stationnement, pour le dire plus clairement, mais pas que. De s'assurer vraiment que les passages soient vraiment faciles et fluides, sans obstacle entre les différentes zones et vers la station de métro.

LE PRÉSIDENT :

Mais quand vous mentionnez « ne pas créer de nouvelles barrières », vous faites référence à quoi? Des saillies, trottoirs, des trucs pour ralentir la circulation? Parce que...

Mme CHLOÉ BARIL :

Non, non, ça, il faut des mesures d'apaisement. Oui, effectivement. Non, non, non, c'est ça. Au contraire, les mesures d'apaisement telles que saillies, et cætera, sont des moyens qui permettent aux personnes à pied de se sentir en sécurité quand elles traversent, quand elles se rendent quelque part.

Quand je parlais des obstacles psychologiques, c'était davantage parce qu'on voit les zones de verdissement prévues. Le fait qu'il y ait un déficit en parcs, c'est super important, mais quand on conçoit un parc, il faut faire attention.

On fait souvent les parcs avec des jolies lignes parce que ça fait des belles promenades le dimanche si on se promène, et on pense moins aux zones de désir, c'est-à-dire à la façon la plus efficace pour quelqu'un qui habite d'un côté du parc et qui veut s'en aller à pied dans le métro, puis qui veut, lui, juste (coupure sonore) parce qu'il ne veut pas arriver en retard au travail, à son cours, et cætera.

Donc, c'était plus dans ce sens-là, de dire, quand on prévoit les zones d'embellissement, que ces zones soient traversables et pas qu'ornementales.

LE COMMISSAIRE :

La bonne vieille ligne droite. Le point A au point B, il ne faut pas l'oublier dans la programmation des espaces publics. C'est ça.

Mme CHLOÉ BARIL :

J'ai en tête le parc Laurier que j'ai traversé plein, plein de fois de façon très utilitaire et d'autres fois pour me promener. Puis, bien, quand je me promène, quand je traverse de façon utilitaire, je passe sur le gazon.

LE PRÉSIDENT :

Nous, on n'a plus de questions, je crois. Je vous remercie beaucoup, madame, pour vos commentaires. Puis, comme on a dit…

Mme CHLOÉ BARIL :

Merci de m'avoir…

LE PRÉSIDENT :

… c'est vraiment une période où on recueille les opinions, et c'est pour améliorer, pour faire en sorte que le projet profite au maximum aux citoyens. Merci beaucoup. Bonne soirée.

Mme CHLOÉ BARIL :

Merci beaucoup. Merci à vous, au revoir.

LE PRÉSIDENT :

Je voudrais appeler…

M. SYLVAIN OUELLET
ÉLU – CONSEILLER – VSP

.

M. SYLVAIN OUELLET :

Donc, oui, c'est ça. Donc, moi, Sylvain Ouellet, je suis conseiller municipal, district François-Perrault. Donc, la partie Saint-Michel, de centre d'achat Le Boulevard.

D'ailleurs, en tout cas, c'est une nouvelle règle, hein, parce que moi, j'ai souvent, par le passé, présenté devant l'OCPM. Moi, je ne suis pas le promoteur du dossier. Ce n'est pas l'arrondissement qui fait ça. En plus, je suis dans l'opposition, puis je pense avoir quand même, comme ça fait 13 ans que je suis là, avoir quand même certains éléments intéressants du dossier.

Évidemment, tout le secteur Pie-IX–Vertières, c'est une opportunité unique à saisir. On s'entend, prolongement de la ligne bleue a été annoncé en 79; le SRB Pie-IX est enfin en opération, cet immense secteur à redévelopper. Terrain de centre commercial Le Boulevard a été exproprié aussi, puis ce n'était pas leur intention, mais il a quand même été exproprié au complet. Donc, c'est quand même une immense opportunité.

Ce qui est vraiment particulier, c'est, par exemple, ici, on est dans Saint-Léonard. Si on irait au bout du corridor puis dans toute la zone de chantier, vous seriez chez nous, dans François-Perrault.

Voici la carte. Donc, vous voyez vraiment la ligne. La zone dans le chantier, sauf exception, est toute dans François-Perrault, puis tout le centre commercial est dans Saint-Léonard. Puis, on voit aussi, en bas, Rosemont–La Petite-Patrie.

Dans la présentation, en fait, il faudrait analyser le projet selon trois niveaux : échelle métropolitaine, échelle régionale, échelle locale. Puis, l'échelle métropolitaine n'est malheureusement pas du… est complètement exclue, à mon point de vue, de ça.

Ici, au niveau du site Pie-IX–Vertières, c'est, à mon point de vue, le site idéal pour faire un pôle institutionnel d'études, notamment pour les études postsecondaires. Ce qu'il faut comprendre, c'est que sur les cinq stations de métro, c'est le seul… c'est la station qui est la mieux connectée, et c'est la seule station où le gouvernement du Québec a déjà des terrains, ce qui n'est pas du tout le cas ailleurs.

Et pour toutes sortes de raisons, on a parlé beaucoup d'écoles, mais ce qu'il faut comprendre, c'est qu'on n'est pas dans la même commission scolaire. Donc, s'il y a des élèves qui sont juste ici au bout du corridor, ils ne pourront pas être avec leurs amis qui habitent ici parce que ce n'est pas la même commission scolaire.

Donc, pour éviter ce mélodrame-là puis aussi pour profiter de la station la plus accessible qui est appartient déjà au gouvernement du Québec, la frange François-Perrault devrait avoir une vocation institutionnelle et, bon, pas nécessairement hôpital, postsecondaire, soit un site satellite au niveau des universités ou encore les CCTT, donc les centres de transfert technologique des cégeps qui cherchent la place, notamment pour libérer les cégeps qui sont débordés.

Ça pourrait être aussi, donc ça, j'explique ça rapidement, je veux aller vite parce que le temps file. En gros, c'est le meilleur endroit en termes de connectivité. Le SRB Pie-IX, c'est le principal axe, c'est l'axe le plus structurant à l'est de Montréal d'un point de vue transport en commun. Ça se rend jusqu'à Laval, il y a une branche qui s'en va jusqu'au cégep Marie-Victorin, le prolongement jusqu'à Notre-Dame ouvre en 2027.

En termes d'achalandage, au niveau de la 439, 7,6 millions de montées. Juste pour vous donner un ordre de grandeur, c'est pratiquement l'équivalent des cinq lignes de train de banlieue qui restent en termes d'achalandage.

Donc, on a un site exceptionnel, et donc, si on prend juste la partie ici entourée en bleu, on pourrait faire un nouveau campus. Donner un ordre de grandeur, c'est l'équivalent, par exemple, de la section initiale du campus de l'UQAM. Mais évidemment, on n'est pas obligés de tout prendre ça. Si on prend, par exemple, le campus MIL, c'est beaucoup plus petit, c'est 7 000. Ce qu'il y a autour de l'Université de Sherbrooke aussi, métro Longueuil, c'est aussi plus petit.

Puis, on peut aussi faire, au-dessus de ça, du logement étudiant. Donc, ça éviterait le problème des commissions scolaires, parce que là, on parle d'étudiants postsecondaires, et il y a énormément de demande. Et le site est extrêmement bien situé pour rejoindre en moins de 45 minutes à peu près l'ensemble des cégeps et des universités à Montréal. Vous pourrez le regarder, mais en gros, il y en a à moins de 30 minutes, il y en a un peu plus loin. Mais pour l'essentiel, c'est vraiment intéressant.

Puis, étant donné que le coût ici appartient déjà au gouvernement, il pourrait possiblement avoir un coût moins cher par porte, ce qui est intéressant. Et ça libérerait des logements dans le marché privé, notamment des grands logements pour les familles. Parce que présentement, cette pénurie-là de logements étudiants fait énormément de pression sur le marché et nuit aussi aux études postsecondaires.

Petit aparté. Toujours d'un point de vue métropolitain, ça serait vraiment pertinent de garder le tunnelier, en fait de le faire prolonger pour boucler la ligne verte et bleue, parce que ça a pris deux ans à tout vider le terrain ici, à creuser, à l'installer. Il y a deux immenses bâtiments temporaires qui ont été faits. Donc, le coût d'opportunité est vraiment plus faible si on pouvait relier, boucler la ligne verte et bleue. Et ça démultiplierait aussi la mobilité, puis ça augmenterait encore plus l'accessibilité ici de ce site. Donc, ça, c'est au niveau métropolitain.

Au niveau régional, il y en a d'autres qui en ont parlé, mais il faut absolument regarder au niveau du logement hors marché, logement abordable, logement social sur site, mais aussi hors site. Parce qu'on le sait, ça va faire, il va y avoir des pressions à l'extérieur, et avant, justement, que tout soit redéveloppé, il faut le plus possible acheter, par exemple, des conciergeries qui ont encore des logements abordables pour les retirer du marché.

Même chose au niveau des écoles, il faut le prévoir. Dans mon scénario, ça serait des écoles qui seraient uniquement dans Saint-Léonard, donc la commission scolaire de Pointe-de-l'Île.

Le REV Jean-Talon, ça a été abordé par un autre citoyen. Il y aura énormément d'inconnus par rapport à ce projet-là. Il y a peut-être un bout qui va se faire, l'autre bout ne va pas se faire. Écoutez, là, ça prend un axe structurant, parce que, justement, dès le départ, ça a été conçu comme un axe de portée régionale.

En termes de nouveaux équipements collectifs aussi, il faut le voir aussi d'un point de vue régional, puis il faut aussi les mettre en commun, parce qu'on est à la frontière de trois arrondissements.

En termes de bibliothèque, oui, il y a une bibliothèque à Saint-Michel qui n'est pas trop loin, mais elle n'aura pas la capacité d'accueillir tout ça. Puis sinon, dans Rosemont, il n'y a rien. Il n'y a rien non plus dans le sud de Saint-Léonard. C'est indiqué que c'est couvert, mais il y a la Métropolitaine entre les deux. Donc, dans les faits, ce n'est pas vraiment super accessible.

En termes de piscine intérieure, il n'y en a aucune. Les deux en rouge, elles ont fermé, en fait, les dernières années, donc il n'y en a vraiment pas. Maison de la culture, même chose, il n'y en a pas.

Donc, ça, c'est vraiment des choses à faire. Et si on n'est pas capables de s'entendre dès le départ, un peu comme la bibliothèque Cœur-Nomade, qui est la première bibliothèque

interquartier, juste donner un exemple, Saint-Léonard, les bains libres, c'est payant, alors que nous, dans Saint-Michel, c'est gratuit. Puis des fois, les listes de priorités…

LE PRÉSIDENT :

Les quoi sont payants?

M. SYLVAIN OUELLET :

Les bains libres.

LE PRÉSIDENT :

Les bains libres.

M. SYLVAIN OUELLET :

Pour les citoyens. Donc, ça fait en sorte que si on fait un équipement, mettons, qui est situé dans Saint-Léonard, puis qui est juste à Saint-Léonard, ça veut dire que tous les autres alentours n'auront pas accès. Regardez, je pense que la Ville de Montréal doit se mettre ensemble pour faire des priorités.

À l'échelle locale, la rue Jean-Talon, dans le Petit Maghreb, donc entre Saint-Michel et Pie-IX, c'est juste à côté. Présentement, on ne peut pas vraiment la réaménager parce que le prolongement de la ligne bleue n'est pas terminé, mais dès que la ligne bleue va être terminée, il y aura plein de possibilités. Il y aura beaucoup moins de bus, on va pouvoir faire des choses, mais ce n'est pas inclus. Donc, il faut absolument y penser, c'est juste à côté.

Le désenclavement du site, ça peut être bien, mais encore faut-il éviter la circulation de transit dans les rues locales, mais aussi dans le site même pour la qualité du site.

Maintien de l'offre commerciale : je pense que ça a été dit, il y a eu un combat pour maintenir ici, puis notamment, par exemple, au niveau des épiceries, pour éviter qu'il y ait un désert alimentaire pendant quelques années, le temps qu'on réaménage le site.

Le terminus d'autobus, ça fait des années, même en tant qu'élu, j'étais même au CA de la STM, je pose des années : on a zéro information. On ne sait pas quelle ligne va arriver. J'ai plein de détails dans mon rapport.

LE PRÉSIDENT :

Il vous reste deux minutes, monsieur.

M. SYLVAIN OUELLET :

Oui. Donc, c'est vraiment des choses qu'il faut voir, puis voir aussi comment les lignes vont arriver. Est-ce qu'elles vont rester sur le réseau supérieur? Parce que c'est toutes des choses qu'il faut prévoir dès le départ.

Vous allez voir dans mon mémoire, j'ai beaucoup de choses sur des choses qu'on pourrait faire au niveau de la conception des immeubles, boucle énergétique au niveau du site, mais je veux m'attarder sur l'interface avec les riverains existants.

Les deux grands projets, ils ont été faits, dans le fond, pour maximiser les avantages pour les futurs résidents. On met des gros parcs dans le centre, puis en plus, même en termes de tours, les trois gros spots, on les met à l'extérieur. Pour essayer de convaincre les résidents, les riverains, je ne suis pas sûr que c'est la meilleure solution.

On pourrait, par exemple, mettre un parc collé sur, par exemple, des édifices plus bas, on pourrait moduler aussi. Le site est tellement immense, c'est facile de moduler certaines densités sans nécessairement être collé sur les pourtours.

En conclusion, je sais que c'est une étude préliminaire, puis je pense que c'est bien d'avoir une étude en amont, mais il y a vraiment deux problématiques, selon moi. Premièrement, il n'y a pas de porteurs politiques clairs dans ce dossier-là. Parce qu'on le voit : on est… oui, c'est le sud [phon.], mais vous allez voir demain Transgesco, c'est le terrain du gouvernement du Québec, les trois arrondissements, il n'y a aucune ligne directrice, c'est extrêmement flou. Même les commissions scolaires ne se parlent pas. Il y a vraiment une problématique.

Et l'autre chose, puis ça a été dit à plein de reprises, on ne peut pas regarder uniquement le site. Que ça soit Rosemont–La Petite-Patrie ou alentours, il faut absolument faire ça, puis, ça existe, c'est de faire un plan de développement urbain, économique et social, un PDUES, comme ça s'est fait pour le campus MIL. Oui, on a regardé la zone du campus, mais si vous regardez voir la carte qui a été faite pour le PDUES du campus MIL, écoutez, ça couvre très large et notamment les arrondissements riverains. Voilà.

LE PRÉSIDENT :

OK, merci. J'ai un éclaircissement à vous demander. Quand vous parlez que le terrain appartient au gouvernement du centre Boulevard, vous voulez dire Transgesco? Transgesco, qui est une filiale de la STM?

M. SYLVAIN OUELLET :

Bien, Transgesco pourra… oui. Ce qu'il faut comprendre, c'est que tout le projet du prolongement de la ligne bleue est un projet payé par le gouvernement du Québec. Et donc, la STM a été un mandataire du gouvernement pour faire le projet. Et quand ils ont fait l'expropriation, donc ce n'est pas la STM en tant que telle, c'est le projet ligne bleue qui a une direction pentapartite, parce qu'ils sont cinq.

LE PRÉSIDENT :

Oui, c'est ça. OK, je comprends.

M. SYLVAIN OUELLET :

Et eux, en fait, ont dû exproprier. Donc, oui, temporairement, c'est Transgesco qui a lui-même sous-légué pour la gestion ici, entre autres pour éviter d'avoir à payer les expropriations des locataires, parce que déjà que les expropriations du propriétaire, ça coûtait une fortune, mais ultimement, le site appartient au gouvernement du Québec. Et normalement, dans ces règles-là, c'est, quand on exproprie, à la fin, on redonne juste... on garde juste ce qu'on a de besoin juste pour nous, pour le métro, puis tout le reste, il faut le vendre.

Mais, je veux dire, ça n'a pas de bon sens. C'est un site trop stratégique pour… qui appartient déjà ultimement à l'État pour ne pas avoir une planification d'un point de vue métropolitain également sur ce site.

LE PRÉSIDENT :

Je vous remercie beaucoup, monsieur.

M. SYLVAIN OUELLET :

Oui.

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup de vous être déplacé, puis on a votre document.

M. SYLVAIN OUELLET :

Merci. Parfait.

LE PRÉSIDENT :

Merci, bonne soirée. Maintenant, est-ce que Gosia Kaufman est arrivée? Oui, c'est madame.

Mme GOSIA COFFMAN-WARRENDER
CoALA RP – PROJET MONTRÉAL

LE PRÉSIDENT :

Bonsoir, merci.

Mme GOSIA COFFMAN-WARRENDER :

Donc, oui, je m'appelle Gosia Coffman-Warrender. Je représente le CoALA, de Projet Montréal, dans La Petite-Patrie, dans Rosemont, Petite-Patrie. Puis ça, « CoALA », pour ceux qui ne savent pas, c'est donc…

LE PRÉSIDENT :

C'est un animal?

Mme GOSIA COFFMAN-WARRENDER :

… Comité d'action [sic] locale – voyons, je me suis perdue – locale d'arrondissement, pour Rosemont, dans ce cas-là. Et donc, nous, on apporte une opinion rosepatrienne sur le projet, puis plus particulièrement dans l'est de Rosemont, parce qu'on est quand même très collés au projet.

Le travail de Jocelyn Pauzé, qui est conseiller de Marie-Victorin, puis un peu de Sylvain Ouellet aussi, qui était conseiller dans tout ça, on nous a permis de pouvoir vous soumettre le mémoire aussi qui a été envoyé d'avance. Puis, ça fait part, donc, de nos critiques, nos avis, nos craintes, puis nos idées aussi par rapport à comment on peut mieux collaborer dans ce beau projet. Alors, ce soir, je vous en fais un petit résumé, dans le fond.

Alors, premièrement, nous, on souhaite vraiment que l'inclusion de Rosemont soit prise en considération. Nous sommes vraiment à un lancer de pierre de l'aménagement, puis ce n'est que quelques pas pour plusieurs des riverains.

Et on pense vraiment que les quartiers sont déterminés, délimités, mais c'est quand même des lignes imaginaires pour la majorité de la population. Leurs besoins sont quand même juste de l'autre côté d'un coin de rue, par exemple. Puis, avoir un secteur comme celui-ci qui va être aménagé, bien, ça va devoir répondre à leurs besoins également. Ils ne vont pas faire fi des lignes, ils vont vraiment juste se rendre à leurs besoins.

Alors, nous, ce qu'on demande, c'est d'avoir un accès à des services, des commerces et des installations qui vont pouvoir répondre à cette demande-là. Notamment, on se rappelle que quand le centre commercial avait initialement été annoncé comme fermé, d'avoir une fermeture, les Rosepatriens se sont quand même mobilisés pour dire « non, non, c'est quand même nos commerces de proximité ». Eh, oui, un centre commercial était pour eux un commerce de proximité, parce que malgré tout, ça reste que c'est l'offre qui est la plus proche pour eux.

Donc, on pense que c'est quand même vraiment important de pouvoir prendre en considération que c'est ici que vient se pourvoir cette population à proximité.

On pense également à l'équipement collectif qui a été notamment souligné juste avant moi. Il est absolument crucial de penser à tout ce qui est espace culturel pouvant accueillir toute la population environnante. L'ensemble de l'est a énormément besoin de ces installations-là. Puis, c'est le cas également pour l'est de Rosemont.

On pense à une maison de la culture, évidemment, ou plus spécifiquement un espace de diffusion culturelle, une bibliothèque, un espace de sports et loisirs communautaires, mais tout ce qui est comme un espace complexe récréo-sportif multifonctionnel mutualisé serait vraiment une nécessité dans le secteur.

On pense aussi à l'éducation, parce que c'est quand même quelque chose qui a été un peu oublié dans plusieurs projets à travers Montréal. On pense notamment à la planification de Griffintown qui a eu lieu il y a quelques années de cela, où la demande était quand même criante lorsqu'on a annoncé la fin du projet. Bien, il manquait quand même quelque chose de très crucial, c'est-à-dire des espaces d'éducation pour les enfants ou les jeunes. On peut aussi penser au fait qu'on est quand même à… si c'est l'installation de la ligne bleue, on est quand même à proximité, c'est-à-dire de l'Université de Montréal, puisque c'est une ligne directe.

Donc, on pense aussi au fait que d'avoir des espaces de logement pour les étudiants serait une nécessité, même, pour pouvoir accueillir non seulement ces populations étudiantes qui risquent de vouloir être sur la ligne bleue, mais c'est aussi des espaces qui pourraient être des logements qui sont vraiment nécessaires au cœur de Montréal au complet.

Puis, pendant est sur le sujet du logement, bien là, évidemment, il y a la crise du logement à travers toute l'île. Et nous, ce qui nous est fort… ce qu'on voudrait vraiment mettre de l'avant, ce serait des logements sociaux, pas juste abordables, mais vraiment sociaux, parce qu'on voudrait une pérennité de ces logements-là, puis surtout leur abordabilité, c'est-à-dire

d'avoir des espaces qui sont protégés pour leur loyer et de faire en sorte que ce soit une population qui peut vraiment garder cet espace qui, souvent, se retrouve à être gentrifié d'une manière verte, mais, dans ce cas-ci, pourra garder son aspect familial, proche et à la hauteur de ce que les citoyens peuvent se permettre.

Et donc, on pense aussi au fait que la rue Bélanger est à seulement 200 mètres. Cette artère commerciale nécessite beaucoup d'être dans les plans, puisqu'elle a quand même, on y voit une opportunité de pouvoir la mettre en valeur, la revitaliser, puis la mettre au profit des citoyens.

Elle est un peu laissée, elle a besoin d'amour, cette rue-là, puis de pouvoir la prendre en considération dans tout l'aménagement serait quand même fort apprécié, surtout du fait qu'il va y avoir un plus grand nombre de déplacements, de nouveaux arrivants qui vont se mettre dans le quartier, et de pouvoir vraiment s'assurer que l'ensemble du secteur, entre autres Bélanger, puisse répondre à ces nouveaux arrivants-là, on puisse vraiment avoir une artère qui répond aux besoins commerciaux des citoyens.

Puis, on pense aussi que ce serait quand même nécessaire de penser au droit de préemption pour stabiliser la pression foncière pour les commerces et les logements locaux, pour s'assurer que ce soit.. ça reste un espace qui est accessible pour que les gens puissent devenir entrepreneurs dans le quartier.

Sur le plan de mobilité, on a… Projet Montréal a fortement travaillé sur la mobilité du secteur dans les derniers 10 ans, surtout pour ce qui en est des artères 23, 24, 25 et 26e Avenue, où il y avait énormément de déplacements entre le centre commercial ici, puis les espaces résidentiels. C'est pourquoi que plusieurs espaces au niveau de Bélair ont été… bien, on a cessé la circulation pour apaiser, justement, les déplacements.

Puis, on voudrait simplement que ça reste ainsi avec les nouvelles installations pour que ce ne soit pas un nouveau fléau à travers les quartiers, d'avoir un plus grand nombre de flux de

trafic automobilier, qui pourrait notamment être très dangereux pour les écoles telles le Pavillon des voyageurs, puis l'école les Monarques, qui sont vraiment à proximité d'ici.

Puis, bref, en conclusion, les résidents et résidentes de Rosemont–Petite-Patrie sont de tout cœur avec le projet, mais nous souhaitons quand même mettre de l'avant nos préoccupations et surtout nos besoins en termes d'aménagement, d'accessibilité, qu'ils soient pris en compte dans le projet.

On a plusieurs conséquences qui peuvent découler jusque dans notre quartier, puis on voudrait quand même pouvoir faire en sorte que ça soit balancé avec des bienfaits qui risquent de venir quand même avec le projet, puis sans une planification qui considère tous les arrondissements, on ne pense pas qu'on va pouvoir retrouver ces bienfaits-là dans notre quartier.

Donc, voilà, je vous remercie pour votre écoute ce soir, puis vous avez le mémoire, donc si vous avez des questions aussi, vous pourrez nous les envoyer, puis on va pouvoir répondre par la suite.

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup, madame.

Mme GOSIA COFFMAN-WARRENDER :

Ça marche. Bonne soirée.

LE PRÉSIDENT :

Bonne soirée.

Cette présentation met fin à notre séance de ce soir.

Soyez assurés que nous allons analyser, compiler toutes les informations qu'on a reçues. La commission déposera un mémoire qui sera ensuite présenté à la Ville de Montréal et rendu public par la suite.

Alors, je remercie tous les participants, je remercie les commissaires, je remercie les analystes qui travaillent fort à nous appuyer. Et il y aura une ultime session demain après-midi, je crois, à 13 h, c'est ça? Ici même, à 13 h.

Alors, merci beaucoup et bonne soirée.

AJOURNEMENT

Je, soussignée, Marie-Claire Pinet, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription fidèle et exacte des témoignages et opinions pris dans cette audience au moyen de la sténotypie, par visionnement Web et/ou piste audio et selon la qualité de ceux-ci.



Marie-Claire Pinet s.o.